

Mémard - Aix-les-Bains



Un autre regard sur le jardin ...

un lieu pour tous

« jardin en mouvement... jardin aux plantes vagabondes »

En 2005, la Ville d'Aix-les-Bains a lancé officiellement l'Agenda 21 local : « programme d'actions à imaginer et à mettre en œuvre pour le 21^e siècle ».

Des travaux du groupe « Eau et bords du lac » est né le projet de créer un « jardin en mouvement ». Un jardin respectueux des caractéristiques de la faune et de la flore locales, dont l'intérêt pédagogique se renouvelle au fil des saisons et des années grâce à un travail qui favorise la biodiversité. Ouvert à tous, offrant un paysage varié entre lac et montagnes, le jardin est en parfaite cohérence avec l'image de la ville d'eau et de bien-être, dont bénéficie Aix-les-Bains. Il était également souhaité qu'un lien durable s'instaure avec des établissements d'enseignement agricole et horticole locaux.

Ancien marais, drainé puis cultivé, situé dans la baie de Mémard, à proximité immédiate de la roselière restaurée par le CPNS (Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie), cette prairie de 5ha est une zone sensible à protéger. Elle s'étend sur la nappe phréatique qui alimente la Ville une partie de l'année.

Depuis Juillet 2009, toute cette zone fait partie des périmètres de protection du puits de captage de Mémard.

Lors de sa venue à Aix-les-Bains, Gilles Clément, ingénieur horticole et paysagiste de renommée internationale, qui a lancé le concept novateur du « jardin en mouvement » dans le Parc André Citroën à Paris et dessiné les jardins du Musée du quai Branly à Paris, a confirmé l'intérêt du site.



Journée folle au jardin vagabond

Samedi 6 juillet 2013

- 09h00 Accueil musical par la batterie-fanfare d'Albens
- 09h30 Inauguration des nouveaux aménagements paysagers et
de la sculpture « germination » par
le Député-maire et le Conseil municipal
le Président et le Conseil d'administration des
« amis du jardin vagabond » en présence de l'artiste.
- 10h00 Flûtes itinérantes du conservatoire de musique d'Aix-les-Bains
- 10h00 - 11h00
La tournée du jardinier
- 10h00 - 17h00
Promenades découverte du jardin vagabond à poney proposées aux enfants.
- 11h00 Chants par la Compagnie Barcarolle
- 14h00 - 17h00
- Dédicaces sous le chapiteau « plumes du jardin » par les auteurs
Gilles Hiobergary, Yves Yger, Mercotte, Eléonore Cruse, Jocelyne Guaraldo
Isabelle Maffre, Gérard Aimonier-Davat, Roger Moiroud
 - Causeries vagabondes
 - > 14h00 Gilles Hiobergary
 - > 14h45 Eléonore Cruse « le jardin de notre nature »
 - > 15h30 Yves Yger « les miscellanées potagères du Docteur Gégère »
 - > 16h15 Mercotte « les coulisses du « Meilleur Pâtissier »
- Déambulations animées par Arc en Cirque
- Atelier jardin gratuit proposé aux enfants
- 17h00 Concert par l'orchestre Do-Ré-Na-Vent
- 18h00 Remise des prix aux lauréats des concours de photos et de poésie
- 18h30 Buffet champêtre de clôture
- Bon plan !
Vente de pizzas à la demande de 11h30 à 15h00
 de café, thé, jus de fruits, eau minérale, vin, bière à la buvette de 11h00 à 17h00
 d'enveloppes surprises gagnantes de tombola de 10h00 à 17h00
 de tee-shirts « jardin vagabond »
- Vente ambulante de boissons par le triporteur de Tata coffee

Jardin Vagabond

Plan général (horizon 5 ans)



Notre démarche vous intéresse, soutenez-la !



Bulletin d'adhésion à l'association « amis du jardin vagabond »
Année 2013

NOM

Prénom

Adresse

Téléphone

E-mail

☐ Cotisation membre actif : 10€

☐ Cotisation pour 2 personnes : 20€

(Pour les couples habitant la même adresse, il suffit d'indiquer, sur le même document, les deux prénoms, éventuellement les deux noms, les deux e-mails et/ou les deux n° de téléphone.)

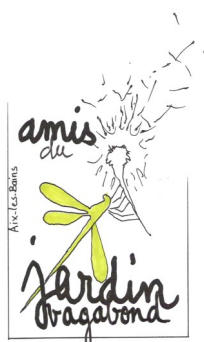
☐ Cotisation membre bienfaiteur : 30€ ou +

(un reçu fiscal peut être délivré sur demande pour les dons faits, en plus de la cotisation - articles 200 & 238 bis du CGI).

La cotisation est valable d'une Assemblée Générale à l'autre.

Ci-joint, mon règlement par chèque de € à l'ordre de l'association « amis du jardin vagabond » .

Ce bulletin et le paiement sont à transmettre au Trésorier de l'association
20 Chemin de Bellevue - 73100 Aix-les-Bains





Les adhérents peuvent très naturellement participer aux ateliers de jardinage
(contact : tel. 04 79 54 92 57)



éducatif, dépaysant

A la demande de la commission extra-municipale « Bords du lac », une première convention de partenariat a été signée dès 2007 entre la Ville d'Aix-les-Bains et le lycée horticole Costa de Beauregard à Chambéry. Depuis la création de l'association « amis du jardin vagabond » en octobre 2008, les conventions sont établies entre elle et le lycée.

A la différence des jardins à la française, le jardin vagabond veut être le plus proche possible de la nature qu'il suit, sans la contraindre. L'espace de vie est laissé au libre développement des espèces qui s'y installent.

L'intervention humaine, que ce soit pour les plantations d'espèces adaptées au milieu, l'arrosage, l'entretien (pas d'engrais, pas de pesticides, pas de désherbage chimique), demande de la part du jardinier un sens de l'observation et une bonne connaissance des espèces et de leurs comportements pour mieux exploiter leurs capacités naturelles.

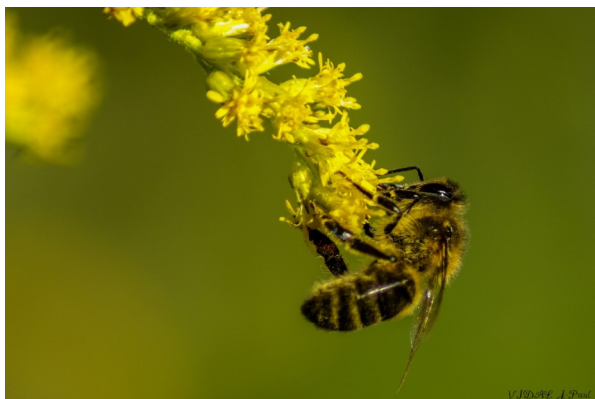
Les tontes partielles tracent des cheminements à travers des zones d'herbes hautes, très appréciés des promeneurs.

Les fauches générales à l'ancienne, de juin et d'automne, dans un esprit de partenariat, sont confiées à une association locale qui récupère ainsi le fourrage.

C'est un territoire d'observation in vivo de l'écosystème, de sensibilisation à la biodiversité et au développement durable, de découverte du patrimoine naturel de la région pour tous.. C'est également un terrain d'expériences pédagogiques pour les écoles (semis, construction et installation d'abris, de nichoirs) et d'expérimentation pour les élèves du lycée. Un premier inventaire floral réalisé par la Société d'histoire naturelle et de mycologie avait permis de dénombrer plus de 170 espèces végétales en ce lieu.

C'est également un espace de liberté invitant le promeneur à renouer avec la nature.

S'inscrivant dans la suite de la démarche « Développement Durable » de la Ville et de son engagement dans l'opération « Objectif zéro pesticide », l'association « amis du jardin vagabond » a installé 4 ruches dans l'environnement protégé du site pour contribuer à la sauvegarde des abeilles, des pollinisateurs et de la biodiversité. La première récolte de miel a été faite en Août 2012.



L'association...

Octobre 2008 : création de l'association « amis du jardin vagabond » (reconnue d'intérêt général à vocation de protection de l'environnement naturel) a pour but de prendre le relais de la Municipalité (propriétaire du terrain) par convention pour la gestion, l'entretien et l'animation du jardin.

2010 :

3e prix, catégorie « **Développement Durable** » dans le cadre du « **Prix d'Initiatives Région** » de la Banque Populaire des Alpes.

Lauréate de la Fondation DEXIA avec Avenir-jeunes dans le cadre de l'appel à projet national « Ce jardin en mouvement nous rapproche de l'emploi ».

2011 :

Nominée des **Trophées de Savoie**, catégorie « Initiative territoriale ».

L'association mène des actions ponctuelles, telles que

♣ Participation aux Rendez-vous aux jardins en Juin, aux Journées du patrimoine en Septembre

♣ Fête des voisins

♣ Chasse aux œufs de Pâques

♣ Observation des papillons

mais aussi des actions régulières :

♣ accueil des écoles, des centres de loisirs

♣ organisation de visites guidées de groupes, de spectacles sur site

♣ troc plants

♣ concours de poésie et de photos

Evolution du site :

Les importants travaux d'aménagement paysager réalisés avec la participation financière de la Ville d'Aix-les-Bains, de la Communauté Européenne (Fonds FEDER) et l'assistance technique de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (maître d'ouvrage délégué) donnent un caractère original au jardin vagabond et renforcent son attractivité.

Un jardin pédagogique pour les enfants (mise en culture, gestion des déchets, compostage) verra le jour au cours de l'année 2013 sur une parcelle prévue à cet effet, située à proximité de la mare. Un projet éducatif est en cours d'élaboration avec les services de la Ville.

Quelques informations :

› Espace naturel ouvert à tous, tous les jours.

› Parking recommandé au Grand Port pour accès piétons par le chemin du fil de l'eau ou par la rue Jules Pin.

› Possibilité de parking au nord du chemin de Mémard.

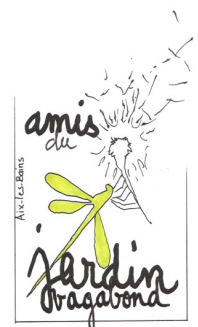
› Accès en bus : ligne 2 ou DIM - Arrêt « Garibaldi ZANDER »

Renseignements : 04 79 54 92 57

Pour connaître les activités de l'association, le programme des manifestations, pour vous inscrire et nous rejoindre :

jardin.vagabond73@yahoo.fr

www.jardinvagabond73.com



04/13b